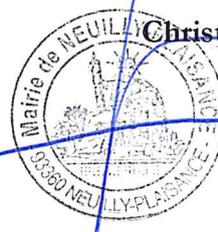


**CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 08 DECEMBRE 2016 À 19H30  
SALLE DES MARIAGES**

**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Election des membres des commissions permanentes municipales, suite à la démission de Madame Valérie BAGGIANI.
- 02 - Indemnité de conseil au profit de Monsieur Serge RUSSO, Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016.
- 03 - Remise de cartes-cadeaux aux bacheliers Nocéens.
- 04 - Subventions des collectivités locales aux associations ou organismes de droit privé - passation d'une convention cadre.
- 05 - Versement de douzièmes de subventions sur l'exercice 2017.
- 06 - Versement d'acomptes sur subventions de l'exercice 2017.
- 07 - Autorisation de dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2017.
- 08 - Admission en non-valeur des taxes et produits irrécouvrables pour les années 2008 à 2016 - budget Ville.
- 09 - Fixation du montant définitif du fonds de compensation des charges territoriales.
- 10 - Exercice 2016 - décision modificative n°1 – budget Ville.
- 11 - Subvention exceptionnelle à l'Association Horizon Cancer.
- 12 - Restitution par le SITOM93 des compétences « actions de communication et de sensibilisation à la propreté urbaine » et « prévention et réduction des déchets à la source par la sensibilisation » à la commune de Neuilly-Plaisance.
- 13 - Rapport du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Exercice 2015.
- 14 - Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- 15 - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – Exercice 2015.
- 16 - Marché relatif à l'éclairage public et à la signalisation tricolore – Travaux d'entretien, de maintenance, de rénovation et d'extension.
- 17 - Approbation du Programme Local de l'Habitat de Neuilly-Plaisance.
- 18 - Cession du terrain communal situé au 145-147 avenue du Maréchal Foch (parcelles cadastrées section B N°1645, N°2399 et N°2531).
- 19 - Convention portant sur la labellisation du « Point Information Jeunesse » entre la Ville de Neuilly-Plaisance, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Association Départementale Information Jeunesse et le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 02 décembre 2016.



**Christian DEMUYNCK**

**Maire**